

Objectifs généraux

- Connaître les principes de base de la prévention
- Rechercher les risques pour protéger, examiner une victime
- Alerter les secours et secourir une victime jusqu'à la prise en charge des secours spécialisés

Objectifs opérationnels

- Intervenir face à une situation de danger ou d'accident du travail
- Contribuer en tant que SST à la prévention des risques professionnels dans son entreprise

Méthode et outils pédagogiques

- Formation basée sur des études de cas, des démonstrations pratiques, des phases d'apprentissage, des cas concrets, des quizz interactifs...
- Matériel : Lot de mannequins, divers matériels pour la réalisation des cas concrets, vidéoprojecteur, vidéo, supports papier GO-ON Formation...
- Tout document ou outil proposé en formation est conçu selon le **Guide des données techniques et conduites à tenir de l'INRS**

Organisation de la formation

- Organisation par GO-ON Formation, organisme de formation **habilité par l'INRS**
- Animation par des formatrices certifiées par l'INRS
- Lieu de formation en intra ou inter-entreprise

La formation comporte une évaluation réalisée tout au long du parcours et est certifiante au moment des cas concrets. Le candidat recevra un certificat de Sauveteur Secouriste du Travail valable 24 mois.

Contenu

Ce programme est évolutif suivant les risques spécifiques et des rôles attribués aux stagiaires SST de l'entreprise.

Partie 1 : Contribuer à la prévention des risques professionnels en entreprise

I. Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise

1. Le cadre juridique du rôle du SST
2. Délimiter son champ d'intervention en matière de secours
3. Les notions de base en matière de prévention
4. Le rôle du SST dans la prévention avant, pendant et après un accident du travail



II. Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail

1. Repérer des dangers et informer les personnes qui pourraient y être exposées
2. Déterminer des risques et leurs dommages potentiels

III. Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention

1. Supprimer ou à défaut réduire les risques sur lesquels il est possible d'agir directement
2. Transmettre aux personnes en charge de la prévention les éléments liés à toute situation dangereuse repérée et proposer des pistes d'amélioration

Partie 2 : Intervenir face à une situation d'accident du travail

I. Protéger de façon adaptée

1. Mettre en œuvre les mesures de protection dans le processus d'alerte aux populations
2. Identifier les dangers persistants, les personnes exposées et un moyen de protection

II. Examiner la victime

- I. Rechercher la présence d'un ou plusieurs signes indiquant que la vie de la victime est immédiatement menacée
- II. Reconnaître les autres signes affectant la victime et prioriser les actions à réaliser

III. Garantir une alerte favorisant l'arrivée des secours au plus près de la victime

- I. Définir les différents éléments du message d'alerte
- II. Identifier qui alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise
- III. Faire alerter par la personne la plus apte ou alerter soi-même

IV. Secourir la victime de manière appropriée

- I. Choisir à l'issue de l'examen l'action ou les actions à effectuer
- II. Réaliser l'action ou les actions en respectant la conduite à tenir indiquée dans le guide des données techniques
- III. Surveiller l'amélioration ou l'aggravation de l'état de la victime

Les 8 atteintes abordées lors de cette formation :

La victime saigne abondamment, la victime s'étouffe, la victime fait un malaise, la victime se plaint de brûlures, la victime dit avoir une douleur empêchant certains mouvements, la victime a une plaie qui ne saigne pas abondamment, la victime ne répond pas mais elle respire, la victime ne répond pas et ne respire pas.